

Lecture du soir... Lecture du matin...

PRÈS DE 1.700 ÉGLISES INUTILISÉES DEPUIS AU MOINS UN AN EN FRANCE



Takako Picture Lab - Shutterstock

Chapelle de Saint-Ceneri-le-Gerei dans l'Orne en Normandie.

1.679 : c'est le nombre d'églises fermées depuis au moins un an en France, selon les conclusions des [États généraux du patrimoine religieux](#) (EGPR) présentées ce lundi 18 novembre en présence de Rachida Dati, ministre de la Culture. Encore affectés au culte, non désacralisés, ces édifices n'accueillent pourtant presque aucune vie spirituelle et religieuse pour une multitude de raisons : problèmes sanitaires, désertification rurale, insécurité, travaux, inutilisation ou encore arrêtés de mise en péril.

Lancés en septembre 2023, les EGPR s'étaient donné pour objectif de mieux connaître le patrimoine religieux de France afin de le valoriser et de l'entretenir, et de déterminer les "usages jugés compatibles" avec le culte dans les édifices. Après plus d'un an d'enquête auprès des 94

diocèses de France, un inventaire complet de ce patrimoine, à la fois matériel (mobilier, immobilier) et immatériel (processions, rogations, pèlerinages, etc) a donc été effectué. "Nous l'avons fait", s'est réjoui Mgr Éric de Moulin Beaufort, président de la Conférence des évêques de France (CEF) dans son discours de clôture des EGPR. Soulignant que "les résultats de cet inventaire ne se limitent pas à une liste", l'évêque a appelé de ses vœux un "nécessaire effort de mobilisation". Mobilisation urgente, puisqu'une partie de ce patrimoine immobilier risque ni plus ni moins que le danger de disparition.

*Nous avons accepté qu'une partie de la France meure.
Il y a énormément de villages dans l'arrière-pays qui se vident,
où l'Église est le dernier service public.*

La grande responsable de cette situation ? La désertification rurale, doublée d'une sécularisation grandissante, explique à Aleteia Mgr Alain Planet, évêque émérite de Carcassonne et Narbonne et président du Comité de pilotage des EGPR. "Quand les chrétiens ont eu le droit de se rassembler, ils ont donné le nom "ecclesia" à ce nouveau lieu, qui signifie "communauté". Sans communauté, il ne peut y avoir d'église", rappelle le prélat. "Nous avons accepté qu'une partie de la France meure. Il y a énormément de villages dans l'arrière-pays qui se vident, où l'Église est le dernier service public. Même quand il n'y a plus de poste, de commerce, d'école, si on nous appelle pour célébrer un baptême ou des funérailles, nous irons. Et inversement, nous manquons cruellement d'églises dans les villes, surtout dans les extensions des villes !"

"Voici plus d'un an que la CEF a lancé ces États généraux du patrimoine avec l'objectif de faire un bilan complet de ce patrimoine inestimable", s'est exprimée Rachida Dati. "Grâce à cette initiative, nous pouvons prendre la mesure de ce qu'il reste à faire pour mieux transmettre ce patrimoine exceptionnel, qui appartient à tous, quelle que soit sa condition", a poursuivi la ministre, qui assure faire de la sauvegarde du patrimoine religieux sa priorité, revenant sur sa proposition de faire payer l'entrée de Notre-Dame de Paris. "Cette proposition a fait débat,

mais je la trouve cohérente", a-t-elle insisté, estimant que "notre patrimoine vaut la peine que l'on se batte pour lui."

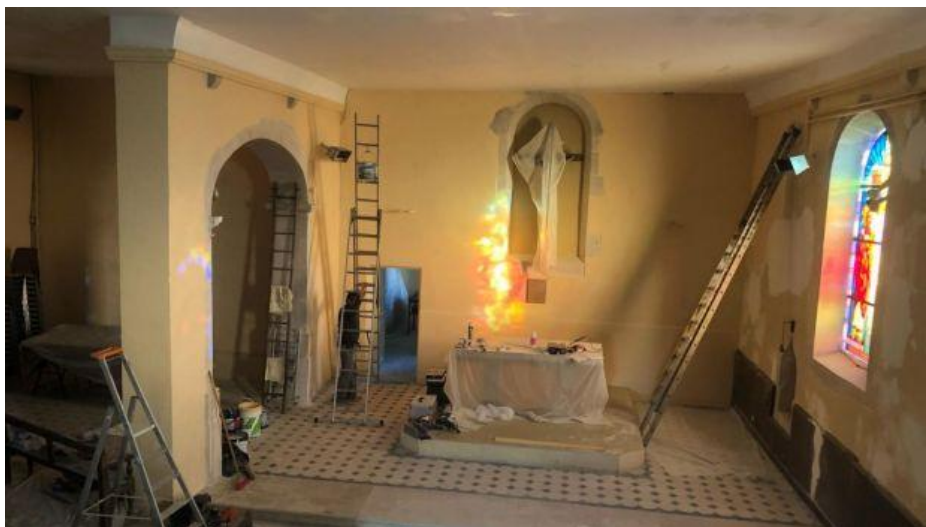
4.538 édifices visés par des actes malveillants

L'enquête met également en lumière le nombre d'actes malveillants subis par les églises et autres lieux de culte catholiques depuis l'année 2000. Au total, 4.538 édifices ont été ciblés sur 69 diocèses (la France en compte une centaine nldr), un chiffre qui se décline selon la nature des actes perpétrés : 2.666 édifices cambriolés, 1.476 dégradés, et 396 profanés. Enfin, d'après les réponses de 87 diocèses, 226 églises appartenant aux communes ont été désaffectées, et 411 édifices diocésains désacralisés entre 1905 et 2023. Pour rappel, la désacralisation désigne la procédure canonique par laquelle le diocèse propriétaire d'une église décide de ne plus l'utiliser pour le culte. La désaffectation désigne quant à elle une procédure civile par laquelle l'usage d'une église est entièrement redonné à la commune propriétaire. Cette dernière ne peut intervenir de fait, elle doit répondre à des critères prévus par la loi (comme, par exemple, le fait que le culte ne soit plus célébré depuis au moins six mois dans l'église), et à l'initiative du curé qui en fait la demande à la municipalité.

Ces chiffres désolants ont poussé les EGPR à formuler des recommandations afin d'aider les maires des communes (propriétaires de la majorité des édifices) à entretenir et sécuriser les lieux de culte. Parmi elles, élargir le champ des "usages compatibles", c'est-à-dire des activités profanes qui seraient non contradictoires avec le culte (concerts, activités caritatives, domaine artistique...). Des conventions-types et des guides pratiques sur les droits et devoirs des propriétaires et affectataires ont ainsi été mis à la disposition des acteurs pour déterminer la pertinence et les conditions d'exécution d'un tel usage. Pour faciliter le dialogue entre propriétaires et affectataires, plus d'une trentaine d'événements destinés à favoriser les échanges et la recherche de solutions ont été organisés entre 2023 et 2024, notamment des rencontres maires-curés.

Cécile Séveirac
(Source : [Aleteia](#))

ILS RÉNOVENT LEUR ÉGLISE POUR Y FAIRE BAPTISER LEUR BÉBÉ



**Avec l'accord de Jean-Louis et Marie-Lorraine
Intérieur de l'église Saint Pierre et Saint Paul de Messein, en travaux.**

Jean-Louis et Marie-Lorraine ont décidé de redonner un coup d'éclat à l'église de leur village, laissée à l'abandon, pour y faire baptiser en mars leur enfant à naître.

Une idée, quelques hommes de bonne volonté et le tour est joué : c'est ce que semblent montrer Jean-Louis et son épouse Marie-Lorraine. Ce couple de trentenaires vit dans le village de Messein, (Meurthe-et-Moselle) depuis deux ans, lorsqu'il se décide à prendre en main le destin de la petite église communale Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Elle fait peine à voir, cette église : infiltrée de toute part par l'humidité, ses murs sont décrépis, ses bancs moisissés, le clocher infesté de déjections de pigeon... Délaissée, elle ne sert guère plus, si ce n'est pour accueillir une messe d'enterrement lorsqu'une âme quitte le village.

Jean-Louis et Marie-Lorraine sont tous deux catholiques pratiquants. Il est fonctionnaire, elle, infirmière. Ils habitent à quelques mètres de

l'édifice et se décident, dès le début du mois de janvier, à redonner son éclat à cette bâtisse abandonnée. Le jeune couple se prépare à accueillir leur premier enfant, le 15 février. Rapidement, l'idée de le baptiser dans l'église rénovée leur vient. "Voir la maison de Dieu ainsi délaissée, cela nous a semblé vraiment triste", témoigne le couple auprès d'*Aleteia*. "Nous avons décidé d'aller voir le curé de la paroisse et le maire et de leur demander l'autorisation de gérer nous-mêmes des petits travaux d'entretien."



Photo : Jean-Louis et Marie-Lorraine. Avec l'accord de Jean-Louis et Marie-Lorraine

L'humidité, principal ennemi

Une initiative immédiatement encouragée aussi bien par le premier que par le

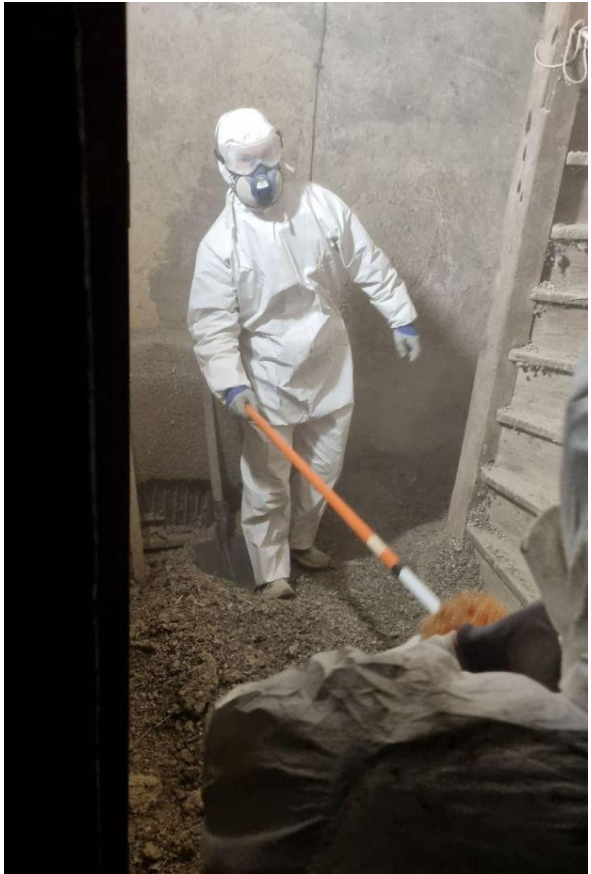
second. "Voir des habitants se mobiliser pour un projet comme ça, c'est suffisamment rare pour être apprécié", concède le maire de la commune, Daniel Lagrange. "L'église ne sert plus depuis une bonne dizaine d'années, nous n'avons plus beaucoup de pratiquants. Que certains veuillent mettre la main à la pâte est une bonne chose, je m'en réjouis. D'une église en train de végéter, nous allons essayer d'en refaire un lieu vivant", explique-t-il. La commune finance la totalité du matériel fourni pour permettre la rénovation de l'intérieur : peinture, plâtre, produits d'entretien...

Il faudra finalement plus qu'un simple coup de pinceau pour redonner vie à l'église. "On a commencé par retirer quatre mètres cube de fientes de pigeon dans le clocher. Il faut repeindre les murs, et nous avons un menuisier qui s'occupe des bancs pour les rendre de nouveau utilisables", détaille Jean-Louis. Certains villageois, en majorité des retraités, sont venus donner un coup de main dès le début des travaux. D'autres sont des amis du couple, comme Farid, plaquiste, qui s'occupe

des enduits. "La charpente est aussi en triste état, nous allons devoir la traiter contre les vers dans un premier temps", poursuit-il. "On ne s'y connaît pas plus que ça, nous ne sommes pas des artisans pour la majorité, mais avec un peu de bonne volonté, on peut faire quelque chose de bien", estime Jean-Louis.

Redonner vie à l'église

"Je suis admiratif", déclare de son côté le curé de la paroisse de la Visitation, le père Gérard Nduwimana. "Je trouve que cela témoigne d'un bel esprit d'espérance que de



vouloir rendre vivante cette église." Le 11 mai, une messe sera dite pour la clôture des travaux. Le maire de Messein veut quant à lui organiser une journée portes-ouvertes après le baptême du nouveau-né, prévu le 9 mars. "Je réfléchis aussi à d'autres usages qui puissent être compatibles" avance-t-il, "comme des concerts avec instruments de musique ou chorales". Jean-Louis et Marie-Lorraine se projettent eux aussi dans la suite à donner aux travaux. "Nous avons récupéré les clés donc nous allons essayer d'ouvrir l'église plus souvent. L'idée serait déjà de permettre le retour des messes anticipées. Pour le moment, nous nous consacrons à la partie travaux, mais nous allons trouver un moyen de redonner vraiment vie à cette église."



Trois dernières photos : Mairie de Messein

Cécile Séveirac
(Source : [Aleteia](#))